

Réalités sociologiques et politiques des exilés chiliens en France

Nicolas Prognon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/2711>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.2711

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2014

Pagination : 25-31

ISBN : 978-2919-040261

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Nicolas Prognon, « Réalités sociologiques et politiques des exilés chiliens en France », *Hommes & migrations* [En ligne], 1305 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/2711> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.2711

RÉALITÉS SOCIOLOGIQUES ET POLITIQUES DES EXILÉS CHILIENS EN FRANCE

par NICOLAS PROGNON, *docteur et chercheur spécialiste de l'histoire de l'Amérique latine (GRHI-Framespa, UTM).*

Si l'accueil des Chiliens s'est fait dans des conditions très favorables en France dès 1973, leur intégration n'a pas été aisée. En cause, notamment, le syndrome d'un exil qui se voulait temporaire, la difficulté à trouver de nouveaux repères tant que les réfugiés gardaient les yeux tournés vers leur pays d'origine. Le choix individuel des migrants parmi les statuts qui leur étaient proposés, réfugié, étudiant ou travailleur immigré, a déterminé pour une grande part les modalités de leur socialité en devenir.



À compter du 11 septembre 1973, la France accueille environ 15 000 ressortissants chiliens. Généralement peu ouverte aux populations latino-américaines, elle fait preuve d'un ressort extraordinaire vis-à-vis de ces exilés. L'engouement de la génération post-68 pour l'expérience de l'Unité populaire et les mythes révolutionnaires latino-américains, la recomposition d'une gauche française lancée à la reconquête du pouvoir ou encore la forte médiatisation des événements chiliens sont autant de facteurs qui vont déterminer les politiques mises en place pour recevoir cette population. La diaspora¹ chilienne présente des particularismes qui per-

mettent de la différencier de la plupart des autres migrations politiques². Aussi nous intéresserons nous aux statuts adoptés et observés comme des indicateurs fiables sur les velléités d'intégration, les desseins et les destins envisagés par les différentes catégories de demandeurs. Il est également important de se pencher sur les profils de ces hommes et femmes précipités dans les tourments de l'Histoire.

Il est indéniable que la perception du déracinement propre à l'exil s'est construite selon le capital socioculturel de chaque individu en fonction des séquelles des événements subis. En ce sens, les

1. Marcel Bazin, "Méditerranée orientale et monde turco-iranien : une aire productrice de diasporas ?", in *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 30, juillet-décembre 2000, pp.15-23 ; Stéphane Dufoix, *Les Diasporas*, Paris, PUF, 2003 ; Dominique Schnapper, "De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora", in *Revue européenne de migrations internationales*, 2001, vol. 17, n° 2, pp. 9-36.

difficultés rencontrées, qu'elles soient matérielles et/ou culturelles, combinées aux trajectoires professionnelles et familiales, sont exposées pour rappeler, quarante ans plus tard, dans un contexte de raidissement des politiques migratoires, que toute migration forcée engendre un double processus de déconstruction et de reconstruction que la plus empathique des politiques d'accueil ne peut totalement juguler, comme cela a été le cas des Chiliens.



Statuts des exilés

Au regard de l'administration française, les exilés chiliens ont opté pour trois statuts particuliers : réfugié, travailleur immigré ou étudiant. Pourquoi n'ont-ils pas tous choisi le statut de réfugié, même s'ils pouvaient l'obtenir facilement ? La raison principale tient au fait que certains ont préféré conserver leur nationalité, surtout s'ils ont réussi à conserver leurs papiers d'identité, à l'instar de Jorge³ : *“Je n'ai pas été réfugié politique car j'avais mon passeport et j'étais enregistré comme étudiant, comme de nombreux Chiliens.”* Ainsi, en France, ils peuvent garder leur nationalité et bénéficier d'un statut ambigu, allant

Au regard de l'administration française, les exilés chiliens ont opté pour trois statuts particuliers : réfugié, travailleur immigré ou étudiant.

de celui d'“étudiant” à celui de “demandeur d'asile en instance de régularisation”. Certains, minoritaires, s'opposent à toute forme de soutien “statutaire”, telle Monica : *“J'étais très orgueilleuse. En arrivant à Paris, j'ai trouvé les Français 'fiers', ce qui me procura une sensation étrange, une sorte de malaise. Puis j'ai décidé de refuser toutes les formes d'aides et j'ai renoncé au statut de réfugié politique. Je voulais rentrer au Chili, et j'allais régulièrement place de La Tour-Maubourg pour renouveler mon passeport auprès des agents de la dictature. De plus, si j'avais opté pour le statut de réfugié, j'aurais perdu mon pas-*

seport et toute possibilité de pouvoir rentrer au Chili.” Sur la durée de l'exil et selon les périodes, considérons que les profils ont évolué. Jusqu'à la fin des années 1970, un exilé est une personne obligée d'abandonner son pays pour des raisons de survie et à qui il est interdit de revenir. Si les militants, les résistants et les personnes qui ont souffert de la prison et de la torture continuent à arriver, leur proportion se réduit considérablement. À partir de 1980, les Chiliens viennent en France pour des raisons plus socio-économiques que politiques, car les répercussions de la crise économique poussent de nombreux individus à migrer⁴. Dans ce cas-là, il est difficile de les intégrer dans la classe des exilés, *stricto sensu*, étant donné qu'ils quittent le Chili de leur propre gré. Ce constat, largement partagé au sein de la diaspora, doit être atténué par la réalité de la conjoncture économique et par l'existence de réseaux transnationaux consécutifs à l'exil.



Profil et implantation

À leur arrivée en France, les exilés constituent une population âgée de 20 à 50 ans engagée politiquement car composée de sympathisants de l'Unité populaire. Ainsi, Jorge se rappelle : *“En 1973, j'avais 21 ans. J'étais militant au sein de la Gauche chrétienne où j'occupais un poste de dirigeant local, mais je militais depuis l'âge de 14 ans. Parallèlement, je travaillais pour le ministère de l'Habitat, j'étais chargé d'organiser les 'tomas' [occupation] autour de Santiago.”* Ce trait dominant est récurrent tout au long de l'exil⁵. La diaspora chilienne est en grande partie composée de cadres moyens, de cadres politiques et/ou syndicaux, alors que la proportion d'ouvriers et de paysans est faible. Initialement, la majorité d'entre eux ont une formation scolaire solide et un niveau socioculturel élevé ; on constate aussi une forte représentation du secteur tertiaire, marque d'un enseignement prolongé. Or ce degré de qualifica-

2. Dominique Schnapper, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991, pp. 71-104.

3. Ancien exilé en France et en Italie, nous nous sommes entretenus dans son bureau, à l'université du Chili, en août 1995.

4. Ana Vásquez, “Process of transmutations : exilés et institutions”, Centre for Research in Ethnic Relations, conférence, 24 et 25 octobre 1987. 5. Anne-Marie Gaillard, *Exil et retour, itinéraires chiliens*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 45.

tion décroît au fil des années d'exil. Contrairement à de nombreux migrants, les Chiliens présentent une proportion presque équivalente d'hommes et de femmes, ce qui signifie, dans ce cas, que l'exil a été familial. Les exilés isolés sont des hommes rejoignant des frères et sœurs, et des femmes, leurs enfants. Ces types d'arrivée s'étalent tout au long de la période d'exil avec une plus grande fréquence au début des années 1980. L'implantation est urbaine. Il est probable qu'après les semaines passées dans des centres, et les premiers emplois trouvés à proximité, les Chiliens aient cherché une résidence dans les environs. Augusto a connu cet itinéraire : *“Je suis arrivé en France en septembre 1974. J'ai été accueilli chez ma sœur puis je suis resté dans un foyer de la Cimade à Massy-Palaiseau pendant cinq mois. Après, j'ai été mis en contact avec la mairie de Montreuil qui m'a attribué un logement HLM que j'ai conservé durant mon exil en France.”* Il est également vraisemblable que le voisinage d'autres réfugiés latino-américains et/ou chiliens facilite l'établissement des nouveaux arrivants, créant une sorte d'appel d'air contribuant à la consolidation des communautés locales⁶. Une autre particularité de cette population est sa faible mobilité spatiale. Alors que l'exil a été long pour nombre d'entre eux, ils ont très peu changé d'adresse, certains ayant gardé la même tout au long de leur séjour. Il s'agit d'une sédentarité remarquable pour une population déracinée. On peut penser que cette faible mobilité spatiale est le fruit d'une bonne intégration locale et d'une relative satisfaction quant à l'environnement et aux conditions de vie.

Des situations familiales complexes

Les femmes, contrairement aux hommes, ont rapidement amorcé leur intégration dans la société française. Elles ont alors remis en question les rôles intrafamiliaux traditionnellement admis

comme “naturels”. Cet ébranlement des présupposés dans les relations hommes/femmes favorise l'affirmation d'une forme d'autonomie. L'exil a ainsi contribué à leur épanouissement tout en provoquant une rupture avec la famille et le stéréotype selon lequel l'identité de mère se superpose à l'identité de femme⁷. Guillermina reconnaît : *“J'aurais toujours une affection et une reconnaissance profondes pour mon pays d'accueil, c'est là-bas que j'ai grandi en tant que femme, que j'ai eu mes enfants, que je suis devenue autonome et indépendante”*⁸. En ce sens,

Les prodromes de l'exil sont vécus par les jeunes exilés d'une manière intense puisqu'ils subissent les difficultés d'installation sans que leur soit délivrée par les parents une explication cohérente.

de nombreuses familles connaissent une période de crise du fait de la conjonction de plusieurs facteurs tels une fragilité préexistante des couples, les difficultés de l'insertion professionnelle, la disparition du combat politique, l'évolution de la mentalité des exilées au contact de nouveaux courants de pensée et des mouvements féministes, l'existence dans le pays d'exil de structures sociales responsabilisant les femmes et l'accès de celles-ci au statut de chef de famille (crèches, équipements collectifs, allocations). Les prodromes de l'exil sont vécus par les jeunes exilés d'une manière intense puisqu'ils subissent les difficultés d'installation sans que leur soit délivrée par les parents une explication cohérente. En outre, ils sont plongés dans un système scolaire étranger qu'ils découvrent démunis car leurs parents ont à résoudre des problèmes matériels et psychologiques. Outre la question de l'école, les jeunes exilés sont exposés à d'autres problèmes liés à l'instabilité familiale illustrée par la séparation de leurs parents, les syndromes psychologiques des proches et les difficultés d'insertion. Avec le temps, la seconde génération connaît un processus de transculturation et verse dans le mode de vie français. Elle réalise un mécanisme de socialisation par la langue, avec des normes et des schémas culturels

6. Le film de Raoul Ruiz *Dialogo de exiliados*, réalisé en 1975, présente de façon ironique le quotidien d'exilés chiliens durant cette première phase de l'exil. 7. Cimade information, *Sur la route de l'exil... Des femmes*, n°4, Paris, avril 1983, p.12. 8. Anne-Marie Gaillard, *Exil et retour, itinéraires chiliens*, op. cit., p. 103.

différents de ceux des parents. Concrètement, elle intègre une double culture.

Accueil, solidarité et aides

L'échec de l'Unité populaire a une résonance exceptionnelle⁹. L'ensemble de l'opinion publique française est choqué par la violence du *golpe*¹⁰. Immédiatement, les partis politiques et les syndicats s'investissent dans la solidarité et des appels à manifester sont lancés dans toutes les villes pour dénoncer un coup d'État "fasciste" et l'"assassinat" du président Salvador Allende. De leur côté, les militants et sympathisants de gauche se mobilisent, dès le 12 septembre 1973, à l'appel des formations politiques et syndicales françaises, regroupées au sein du Comité des 18¹¹, tandis que s'organisent partout des Comités de solidarité. En novembre 1973, un Comité de coordination pour l'accueil des réfugiés est créé, regroupant, d'une part, des organismes publics, le ministère des Affaires étrangères, l'Office français pour les réfugiés et apatrides (Ofpra), le Service social d'aide aux émigrants (SSAE), et, d'autre part, des associations telles que France terre d'asile (FTDA), la Cimade, le Secours catholique et le Comité juif d'aide sociale et de reconstruction¹². Dès le 28 septembre 1973, le gouvernement français donne son accord pour accueillir des réfugiés du Chili et un Comité coordonnateur est créé. Des antennes bénévoles œuvrent pour des associations au niveau de l'accueil, de la recherche de logements provisoires et de l'organisation du quotidien en centre d'hébergement. Pour

Avec le temps, la seconde génération connaît un processus de transculturation et verse dans le mode de vie français.

sa part, FTDA lance en octobre 1973 un plan d'action nommé "Opération Chili", relayé par les organismes de solidarité. Un plan d'urgence est mis en place pour la prise en charge dans les centres d'hébergement, l'aide médicale gratuite et l'apprentissage du français. De plus, des prospections sont menées auprès des offices de HLM et de la Sonacotra¹³, des municipalités ouvrent des centres d'hébergement. Dans ces derniers, les exilés reçoivent un soutien administratif pour régulariser leur situation à l'égard de l'Ofpra. Lorsque surviennent des problèmes particuliers, la Cimade intervient par l'intermédiaire d'une assistante sociale. Des cours de français sont spécialement organisés pour les Chiliens¹⁴. Des universités¹⁵ proposent des enseignements spécialisés et le ministère du Travail attribue des heures de cours d'initiation à une formation professionnelle. De son côté, le gouvernement applique la procédure d'urgence pour l'aide médicale gratuite.

Difficultés d'installation

Dans ce contexte douloureux, le premier contact avec la France se produit par l'intermédiaire des institutions que les exilés ont tendance à assimiler à l'appareil répressif chilien. Cette perception découle du fait qu'elles leur imposent l'acquisition d'un nouveau statut et d'une nouvelle identité. Les premières années sont les plus sensibles et les exilés en conservent des souvenirs plutôt négatifs. En conséquence, le syndrome de l'exil entraîne souvent un refus de tout ce qui concerne la France et, en premier lieu, de l'apprentissage de la langue, car tous sont persuadés du caractère provisoire de l'exil. La désillusion n'en sera que plus traumatisante. De plus, ils doivent modifier certains com-

9. Pierre Vayssière, *Le Chili d'Allende et de Pinochet dans la presse française. Passions politiques, informations et désinformation 1970-2005*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 145. 10. "Seule l'extrême droite justifie le coup d'État", *ibid.*, p. 58-59. 11. Parti communiste français, Parti socialiste, mouvement des radicaux de gauche, Parti socialiste unifié, Objectifs, Confédération générale du travail (CGT), Confédération française démocratique du travail (CFDT), Fédération de l'éducation nationale, Ligue des droits de l'homme, Union nationale des étudiants de France (Unef), Union des grandes écoles, Union nationale des comités d'action lycéens (Unical), Jeunesse des radicaux de gauche, Centres confédéraux des jeunes CGT et CFDT, Jeunesses ouvrières chrétiennes, Mouvement de la jeunesse communiste.

12. Alice Médigue, *Mémoires latino-américaines contre l'oppression, témoignages d'exilés du Cône sud (1960-2000)*, Paris, Indigo, 2008, p. 109. 13. Société nationale de construction de logements pour les travailleurs. 14. 180 heures par élève, financées par le Fonds d'aide sociale. 15. La Sorbonne, Censier, Vincennes.

amicaux entre voisins. Ils réapprennent les codes d'une vie sociale. Cette vision de la société française transparait dans le témoignage de Maria, pour qui le pragmatisme était parfois pesant : *"Les Français sont ponctuels et ont tout planifié. En hiver, les Français savent où ils vont passer leurs vacances d'été. La spontanéité n'existe pas"*¹⁸. À ces facteurs, s'ajoutent des pathologies inhérentes aux violences vécues, étant donné qu'une partie des exilés ont été des victimes directes de la répression¹⁹. Ces fragilités associées aux ruptures subies sont des paramètres importants lorsqu'il va falloir se reconstruire individuellement et collectivement en France. Les exilés voient, au cours de ces années d'installation, leurs possibilités d'intégration nettement réduites.

Vers l'intégration²⁰

Le traumatisme du départ les incite à survivre avec des sentiments et des intérêts centrés sur le Chili. La plupart d'entre eux éprouvent un sentiment de culpabilité. Un couple d'universitaires se souvient de cette étape : *"On a dû tout quitter, notre foyer, nos amis, notre lutte, notre travail. Et on était forcés d'être ici. Notre vie était brisée. Nous n'étions plus qu'une partie de nous-mêmes, de ce qui constituait l'ensemble de notre identité individuelle et professionnelle au Chili. Malgré la bonne volonté des amis, nous n'arrivions pas à nous faire comprendre dans notre totalité. Il y avait une incomunicabilité, nous étions dans une réalité étrangère, nous n'étions même plus des professionnels valables, pas même reconnus... Nous n'étions plus des citoyens... Et les nouvelles nous arrivaient du Chili : amis tués ou torturés, tout cela intensifiait notre souffrance"*²¹.

Revue Araucaria de Chile © D.R.

portements en inscrivant leur temporalité dans l'agenda social du pays d'accueil. La contrainte des horaires, le temps des rendez-vous, le temps de discussion, le temps de visite et le temps de faire connaissance sont autant de situations problématiques¹⁶. Le caractère indicatif plus que normatif de la relation au temps au Chili n'est pas transposable dans la société française¹⁷ et les Chiliens sont dans l'obligation de s'organiser en fonction de cette normalité. De plus, ils sont déconcertés par le seuil d'intolérance au bruit et par la rareté des liens

16. Claudio Bolzman, *Sociologie de l'exil. Une approche dynamique, l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, Zürich, Seismo, 1996, p. 153.

17. Maria Eleonora Karsten, "Die bedeutung der Zeit in Migrationsleben", in *Migration*, n° 1, 1987, pp. 109-113.

18. Eugenia Neves, *En Paris de fantasma*, Santiago, Cantalao, 1987, p. 22. 19. Jorge Barudy, Dario Paez, "Colectivo latino americano de trabajo psico-social (COLAT)", in *Salud mental y exilio político, la busqueda de una terapia liberadora*, Seminario, Bruxelles, Belgique.

20. François Dubet, *Immigrations, qu'en savons-nous ? Un bilan des connaissances*, Paris, La Documentation française, 1989.

21. "Accueillir", *Partir...Revenir*, n° 183, Paris, 1988, p. 21. 22. CODEPU, *Persona Estado Poder, estudios sobre salud mental. Chile 1973-1989*, Santiago, Sergio Pesutic, 1989, pp. 191-220.

Ils élaborent des mécanismes de défense pour surmonter cette épreuve, illustrés par un comportement de rejet de leur situation, un refus du pays d'accueil, un repli au sein de la communauté exilée, une idéalisation du "là-bas" et la mise en valeur de certains aspects de la vie chilienne comme la nourriture avec les *empañadas*. Leur temps se structure selon une atemporalité quotidienne et cette attitude de "passager en transit" "avec les valises sous le lit" limite les opportunités de formation et d'apprentissage²². Elisa admet : "Nous étions de passage ici, mais nous n'avions pas les valises prêtes, car nous devions nous installer et tenter de vivre de la meilleure façon possible. Ce monde n'était pas mon futur"²³. Au fur et à mesure des années, les exilés commencent à s'intégrer et ils entament un processus de transculturation. Ils peuvent "ouvrir leurs valises" et commencer à vivre normalement. Pour ce faire, ils changent leurs habitudes alimentaires et s'inquiètent de leur apparence. Ils revoient leurs mythes et leur échelle de valeurs originelles pour enfin structurer leurs vies et élaborer des projets d'avenir en phase avec la société d'accueil. Ils atteignent une certaine stabilité tout en maintenant une attitude critique vis-à-vis du système français. La seconde génération, quant à elle, se met aussi à peser sur la perception de l'exil par les adultes : les enfants devenus adolescents ont terminé le cycle secondaire et veulent poursuivre des études supérieures en France.



Une insertion problématique

Malgré l'ensemble des dispositifs d'accueil et leur installation problématique, la question sensible reste l'emploi, d'autant que la législation française ne permet pas à un étranger qui a signé un contrat de travailler immédiatement. Bien qu'au niveau de

l'insertion professionnelle les exilés chiliens ne rencontrent pas les mêmes problèmes que les immigrés traditionnels, ils ne réussissent pas à échapper à une réelle déqualification²⁴. Certes, un petit nombre de réfugiés profitent des largesses de certaines administrations²⁵ pour exercer des emplois publics, mais sans obtenir le statut de fonctionnaire. On constate qu'au sein d'une même profession les trajectoires professionnelles ont varié selon les motivations de chacun²⁶. Helena se souvient de son stage professionnel en dactylographie : "C'était un stage pour les Chiliens, hommes et femmes, tous des professionnels : entre autres, un médecin, une journaliste, une bibliothécaire... Aucun de ceux que je connais n'a occupé d'emploi de secrétariat"²⁷. Dans le même esprit que l'apprentissage de la langue, ils ont modifié leurs stratégies avec la pérennisation de l'exil. Ceux qui s'étaient jusque-là contents de professions "d'appoint", se lancent dans des formations ayant un lien avec leurs compétences passées. Parallèlement à ce parcours d'insertion, les Chiliens doivent résoudre rapidement le problème du logement. L'accès des jeunes réfugiés à l'enseignement est assuré dans les mêmes conditions que pour les nationaux et les enfants de travailleurs migrants ; les étudiants titulaires du statut de réfugié bénéficient de bourses identiques à celles des Français. Pour les étudiants débutants ou en cours de cycle universitaire, les organismes chargés de l'accueil ont accompli un travail d'orientation pour leur expliquer le mode de fonctionnement du système français, le contenu des formations et chercher avec eux les filières répondant le mieux à leur choix et à leurs possibilités (financières, en particulier). Pour ceux à qui il ne manquait qu'une année ou deux pour terminer la formation commencée au Chili, le choix était plus facile, une fois résolus les problèmes d'équivalence de diplôme et de langue.

²³. Eugenia Neves, *En Paris de fantasma*, op. cit., p. 17. ²⁴. Gérard Noiriel, *Population, immigration et identité nationale au XIX^e siècle et au XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992, p. 76. ²⁵. En province, ce fut essentiellement par l'intermédiaire des comités locaux et des municipalités que les Chiliens réussirent à trouver un emploi. ²⁶. Les personnes travaillant dans le secteur social et dans celui de la santé ont été touchées par la déqualification. Par contre, par le biais d'accords avec le ministère des Affaires sociales, elles ont pu obtenir des formations et travailler dans des établissements publics. Quant aux infirmières, aux médecins et aux psychologues, ils n'ont pu exercer leur profession qu'après avoir repris un cycle d'études, les diplômes chiliens n'ayant pas d'équivalences en France. Il est évident que le groupe des petits fonctionnaires de l'UP, moyennement formés, n'ont pu trouver d'emploi équivalent et ont dû accepter des emplois réservés par la France aux migrants économiques : ouvrier, manœuvre, intérimaire, stagiaire.

²⁷. "Accueillir", *Partir...Revenir*, op. cit., p. 21.



Conclusion

Les exilés chiliens, quel que soit le statut choisi, immigré, étudiant ou réfugié, ont été accueillis dans des conditions très favorables en bénéficiant d'une solidarité exceptionnelle, comme l'attestent, d'une part, la mobilisation du corps social et, d'autre part, les nombreuses manifestations de commémoration qui se déroulent en 2013. Jamais une vague de migrants n'avait suscité un tel engouement de la part des associations, des syndicats et des partis politiques, et ce flux migratoire a eu une incidence sur l'organisation des réseaux d'accueil.

En outre, ces individus, par leurs spécificités historiques et culturelles, ont marqué l'imaginaire de l'histoire de l'immigration France. Or, en exil, ils ont dû repenser leur socialité, s'adapter à une nouvelle forme de socialisation et se résigner à une déqualification professionnelle. Les structures familiales ont également été minées par

la violence des événements. Ainsi, prises dans cette tourmente de l'Histoire, les Chiliennes ont mis à profit leur exil, lorsque cela était possible, pour s'ouvrir à des concepts jusque-là ignorés et remettre en question la hiérarchie familiale traditionnelle. De même, les enfants, traumatisés par les implications privées de l'exil, ont fait preuve d'abnégation pour adopter la culture et des modes de communication hexagonaux par un savant syncrétisme. Nonobstant ces obstacles, les exilés ont réussi à s'intégrer dans la société française en acceptant la réalité des événements et en poursuivant, pour certains, la lutte contre la dictature du général Pinochet. En effet, leurs réelles prédispositions à se mobiliser et leur formation leur ont permis de maximaliser leur exil en France. Il s'agit là d'un élément supplémentaire de distinction propre à cette diaspora qui a accompli un intense travail culturel et politique. À cet égard, les liens qui se sont tissés entre les Français et les Chiliens s'en sont trouvés renforcés et restent, au-delà du retour, indéfectibles. ■